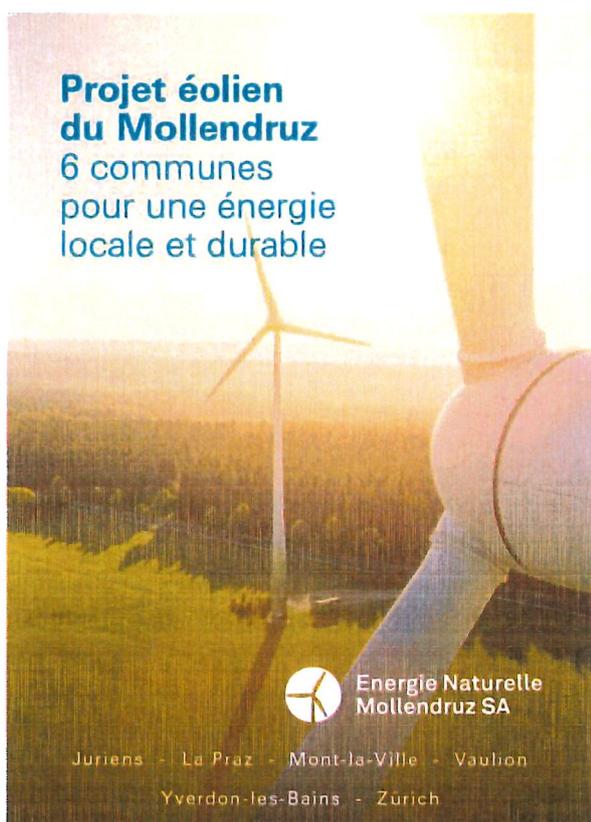


## Projet éolien du Mollendruz

Planifié sur le haut du plateau à l'est du Col du Mollendruz, le projet éolien prévoit l'implantation de douze éoliennes d'une puissance cumulée de 50 mégawatts. Faisant partie intégrante de la planification cantonale et de la stratégie fédérale, ce projet vise à répondre au besoin accru d'indépendance énergétique de notre pays. À terme, il permettra de produire 100 à 120 millions de kWh d'électricité renouvelable par an, ce qui correspond à la consommation annuelle d'électricité d'environ 33'000 ménages.

13 ans après la création de la société Energie Naturelle Mollendruz SA par les communes de Juriens, La Praz, Mont-la-Ville et Vaulion, Yverdon-les-Bains et les Services énergétiques de la ville de Zurich, une étape importante vient d'être franchie. Le 18 novembre dernier, après plus de 2 années de traitement par l'instance juridique supérieure, le plan partiel d'affectation (PPA) est entré en vigueur par décision du Tribunal Fédéral. Si de tels projets nécessitent des efforts à long terme pour les études et le traitement des recours, nous pouvons nous réjouir que les aspects environnementaux soient traités de manière minutieuse et que les intérêts de la population locale soient pleinement intégrés dans la planification de la construction et de l'exploitation du parc.



Au cours de l'année écoulée, la collaboration avec les autorités communales, les propriétaires fonciers et les exploitants des alpages s'est encore intensifiée, afin d'intégrer tous leurs besoins dans la demande de permis de construire.

En parallèle, plusieurs éléments sont en cours de mise en œuvre afin de dynamiser la communication locale. Dans un premier temps, des brochures explicatives seront disponibles auprès de votre administration communale dès la fin du mois de novembre, puis un nouveau site internet sera mis en ligne afin de parfaire l'information et de la rendre accessible à tous. Ce dernier offrira également la possibilité aux habitants des villages locaux et au grand public d'adresser directement leurs questions aux porteurs du projet. Nous vous invitons donc à consulter notre nouveau site internet, [www.energienaturelle.ch](http://www.energienaturelle.ch), dès sa mise en ligne début décembre. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, remarques et suggestions par ce biais.

À travers ces quelques lignes, les partenaires du projet ainsi que les représentants des Communes impliquées dans la société ENM SA espèrent vous avoir apporté une information complète sur l'avancement des démarches et vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.